

FONDS DE PLACEMENT GARANTI

Aperçus des fonds

RÉGIME MILLÉNIA III – PREMIÈRE ÉDITION ET NOUVELLE ÈRE – SÉRIE 1

Renseignements financiers au **31 décembre 2025** (à moins d'indication contraire)

Les pages suivantes contiennent la description de chaque fonds offert en vertu du contrat Millénia III (Première Édition et Nouvelle Ère), pour les Titulaires ayant choisi la série 1. L'aperçu du fonds vous donne une idée de ce dans quoi le fonds investit, de ses rendements et des frais qui peuvent s'appliquer.

Nous vous présentons des renseignements sur les rendements de nos fonds, y compris des tableaux, des diagrammes et des graphiques. Ces tableaux indiquent les principaux renseignements financiers relatifs à chacun de ces fonds et visent à vous aider à comprendre leur performance depuis leur établissement.

Les aperçus des fonds ne sont pas complets sans les rubriques « Et si je change d'idée ? » et « Renseignements supplémentaires » ci-dessous.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez annuler tout dépôt additionnel effectué au titre du contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'au nouveau dépôt.

Vous devez aviser l'assureur de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale). Vous récupérerez votre dépôt ou un montant équivalent à sa valeur, si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne concerne que le dépôt en cause et comprend le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter à votre contrat et à votre brochure descriptive simplifiée Millénia III (Première Édition ou Nouvelle Ère). Vous pouvez aussi communiquer avec nous :

Desjardins Sécurité financière

Adresse postale :

1150, rue de Claire-Fontaine

Québec (Québec) G1R 5G4

Site Internet : desjardinsassurancevie.com

Courriel : fpgserviceclients@dsf.ca

Téléphone : 1 877 647-5435

Télécopieur : 1 888 926-2987

Table des matières

DSF FPG – Marché monétaire	3
DSF FPG – Obligations canadiennes.....	6
DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital	9
DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins.....	12
DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin ClearBridge	15
DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins.....	18
DSF FPG – Actions internationales – MFS.....	21

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 1 : 20 novembre 1995

Valeur totale (en milliers) :

Série 1 : 242

Valeur liquidative par Part :

Série 1 : 7,05

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 1 : 34

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 1 : 1,70 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

567,0 %

Dépôt minimal :

500 \$

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Marché monétaire. Le Fonds sous-jacent investit dans des acceptations bancaires et des bons du Trésor canadiens.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Banque Royale du Canada, 5,235 %, 2026-11-02	9,3 %
Bons du Trésor du Canada, 2026-08-12	9,3 %
Fortified Trust, 1,964 %, 2026-10-23	7,7 %
Glacier Credit Card Trust, 4,740 %, 2026-09-20	6,8 %
Merit Trust, papier commercial, 2026-05-07	4,7 %
North West Redwater PNR, papier commercial, 2026-01-13	4,6 %
Hyundai Capital Canada, papier commercial, 2026-01-05	3,3 %
Prime Trust, papier commercial, 2026-03-05	3,3 %
Banque de Montréal, taux variable, 2026-11-18	3,0 %
Pure Grove Funding Trust, papier commercial, 2026-03-25	3,0 %
TOTAL	55,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 46

Répartition des placements au 31 décembre 2025



- 42,0 % Papier commercial
- 31,8 % Obligations à taux fixe
- 14,5 % Bons du Trésor
- 11,1 % Obligations à taux flottant
- 0,6 % Encaisse / Marché monétaire

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 1, après déduction du RFF.

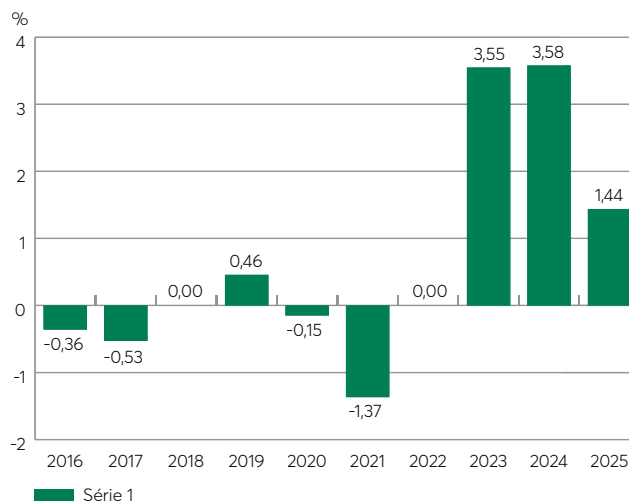
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 20 novembre 1995 et ayant opté pour la Série 1 détient maintenant 1 410 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 1,1 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 1. Depuis 2016, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre brochure descriptive simplifiée.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat
Frais de rachat différés (5 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez racheter vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre brochure descriptive simplifiée.

RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)
1,70 %

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (5 ans) – 0,20 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 octobre 2015
Série 1 : 16 novembre 2020

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 1 : 75

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

30,0 %

Valeur totale (en milliers) :

Série 1 : 330

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 1 : 3,00 %

Dépôt minimal :

500 \$

Valeur liquidative par Part :

Série 1 : 4,39

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Obligations canadiennes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations de gouvernements et de sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 2028-09-01	6,4 %
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 2034-12-01	3,3 %
Gouvernement du Canada, 2,750 %, 2030-09-01	3,3 %
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 2033-12-01	2,7 %
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 2031-12-01	2,5 %
Province de Québec, 5,000 %, 2041-12-01	2,2 %
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 2032-06-01	1,9 %
Gouvernement du Canada, 2,500 %, 2032-12-01	1,7 %
Province de Québec, 5,750 %, 2036-12-01	1,5 %
Gouvernement du Canada, 2,000 %, 2051-12-01	1,5 %
TOTAL	27,0 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 499

Répartition des placements au 31 décembre 2025



- 38,3 % Obligations fédérales
- 37,3 % Obligations de sociétés
- 19,5 % Obligations provinciales
- 4,8 % Obligations municipales
- 0,2 % Encaisse / Marché monétaire
- -0,1 % Instruments financiers dérivés

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 1, après déduction du RFF.

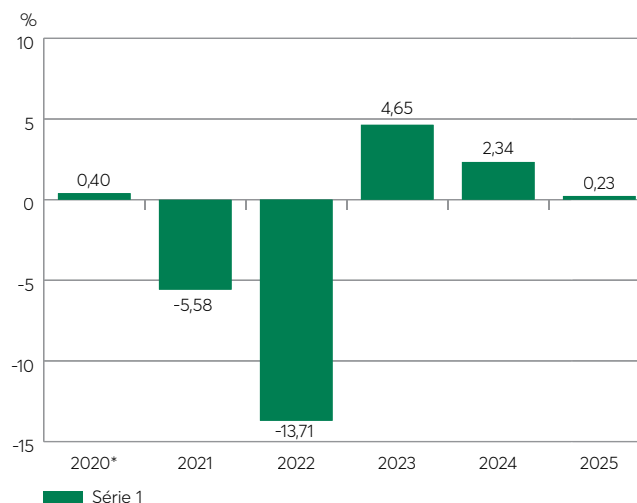
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Série 1 détient maintenant 878 \$. Cela correspond à un rendement moyen de -2,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 1. Depuis le 16 novembre 2020, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 1.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
---------------	-----------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre brochure descriptive simplifiée.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêt et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat
Frais de rachat différés (5 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez racheter vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre brochure descriptive simplifiée.

RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,00 %

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (5 ans) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 1 : 20 novembre 1995

Valeur totale (en milliers) :

Série 1 : 4 236

Valeur liquidative par Part :

Série 1 : 15,19

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 1 : 245

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 1 : 3,83 %

Gestionnaire de portefeuille :

Corporation Fiera Capital

Taux de rotation du portefeuille :

36,5 %

Dépôt minimal :

500 \$

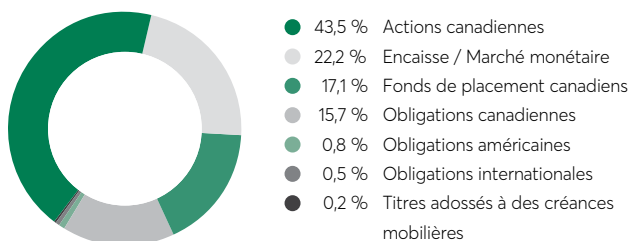
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des obligations et des bons du Trésor canadiens (40 %) ainsi que dans des actions canadiennes (40 %) et mondiales (20 %).

Dix principaux placements	%
Fiera Capital Fonds d'actions mondiales	13,3 %
Bons du Trésor du Canada, 2,040 %, 2026-01-14	7,3 %
Bons du Trésor du Canada, 2,132 %, 2026-02-11	4,2 %
Fiera Capital Fonds d'obligations municipales canadiennes à court terme	3,8 %
Banque Royale du Canada	2,7 %
Bons du Trésor de la Nouvelle-Écosse, 2,237 %, 2026-01-15	2,3 %
Bons du Trésor du Nouveau-Brunswick, 2,210 %, 2026-03-05	2,3 %
Province de la Saskatchewan, billets, 2,218 %, 2026-03-17	2,3 %
Bons du Trésor de l'Ontario, 2,226 %, 2026-04-01	2,3 %
Québecor	2,3 %
TOTAL	42,8 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 181

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 1, après déduction du RFF.

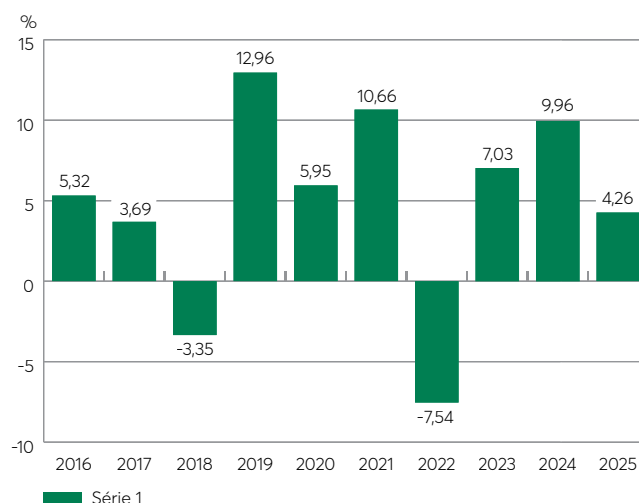
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 20 novembre 1995 et ayant opté pour la Série 1 détient maintenant 3 038 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,8 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 1. Depuis 2016, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre brochure descriptive simplifiée.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat
Frais de rachat différés (5 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez racheter vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre brochure descriptive simplifiée.

RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,83 %

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (5 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 16 novembre 2020

Série 1 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :

Série 1 : 201

Valeur liquidative par Part :

Série 1 : 8,15

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 1 : 25

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 1 : 3,84 %

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

236,9 %

Dépôt minimal :

500 \$

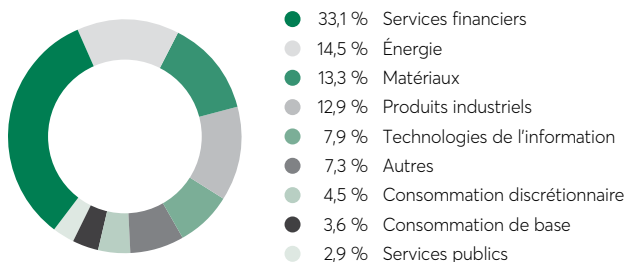
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions canadiennes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande capitalisation.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Banque Royale du Canada	7,6 %
Banque Toronto-Dominion	4,9 %
Shopify	4,5 %
Brookfield	4,2 %
Enbridge	3,1 %
Mines Agnico Eagle	3,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,9 %
Banque de Montréal	2,8 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,8 %
Suncor Énergie	2,4 %
TOTAL	38,2 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 75

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 1, après déduction du RFF.

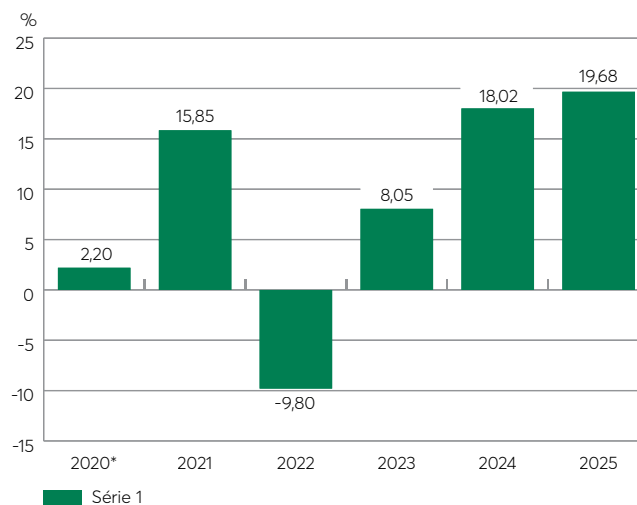
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Série 1 détient maintenant 1 630 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 10,0 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 1. Depuis le 16 novembre 2020, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre brochure descriptive simplifiée.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme en investissant dans un fonds d'actions canadiennes de base.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat
Frais de rachat différés (5 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez racheter vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre brochure descriptive simplifiée.

RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,84 %

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (5 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE*

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

* Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 17 avril 2000
Série 1 : 25 novembre 2016

Valeur totale (en milliers) :

Série 1 : 9 741

Valeur liquidative par Part :

Série 1 : 8,61

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 1 : 1 132

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 1 : 3,98 %

Gestionnaire de portefeuille :

Société de Placements
Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

21,4 %

Dépôt minimal :

500 \$

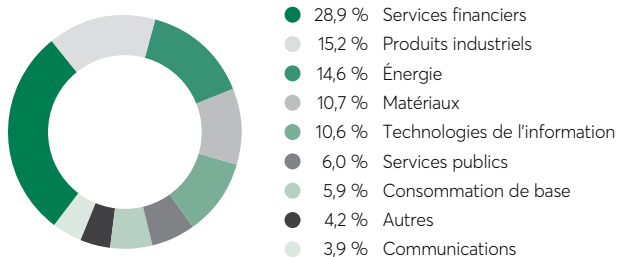
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et de grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Banque Royale du Canada	6,4 %
Banque Toronto-Dominion	5,3 %
Banque Scotia	4,1 %
Banque de Montréal	4,1 %
Shopify	4,0 %
Brookfield Corporation	4,0 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,0 %
Franco-Nevada Corporation	3,7 %
Alimentation Couche-Tard	3,2 %
Canadien Pacifique Kansas City	3,1 %
TOTAL	41,9 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 51

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 1, après déduction du RFF.

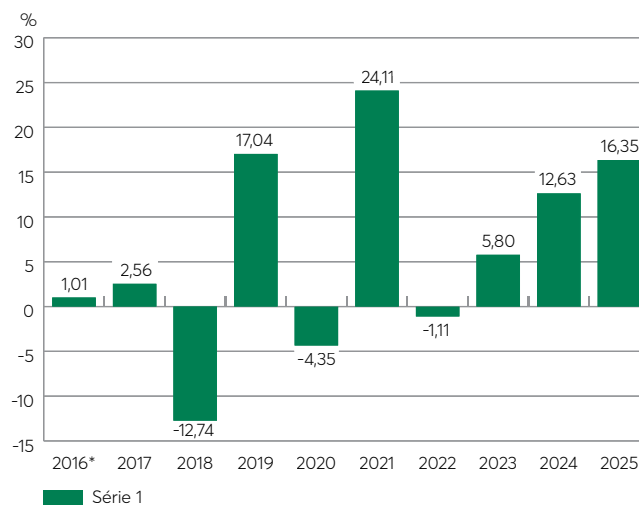
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 25 novembre 2016 et ayant opté pour la Série 1 détient maintenant 1 722 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 6,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 1. Depuis le 25 novembre 2016, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du fonds pour la Série 1.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	------------------------	--------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre brochure descriptive simplifiée.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat
Frais de rachat différés (5 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez racheter vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre brochure descriptive simplifiée.

RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,98 %

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (5 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 1 : 20 novembre 1995

Valeur totale (en milliers) :

Série 1 : 1 221

Valeur liquidative par Part :

Série 1 : 14,56

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 1 : 84

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 1 : 3,81%

Gestionnaire de portefeuille :

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :

Wellington Management Canada ULC

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

76,5%

Dépôt minimal :

500 \$

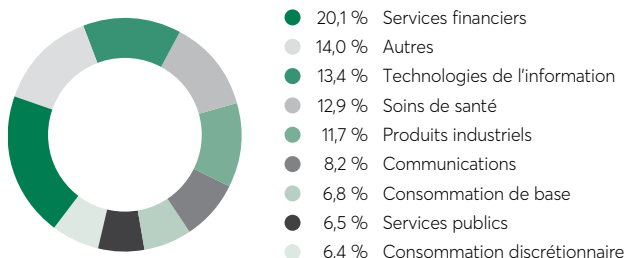
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions américaines valeur. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Alphabet	5,6 %
Unilever, CAAE	3,2 %
Bank of America	2,6 %
Simon Property Group	2,4 %
Qualcomm	2,2 %
UnitedHealth Group	2,2 %
General Mills	2,2 %
Truist Financial	2,1 %
Harris	2,1 %
Sempra Energy	2,1 %
TOTAL	26,7 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 68

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 1, après déduction du RFF.

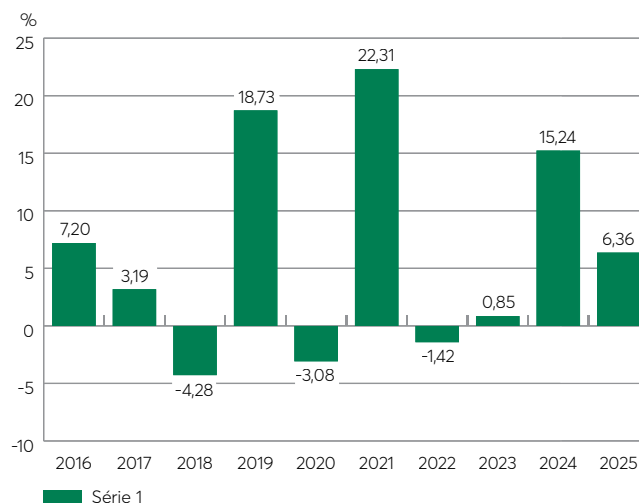
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 20 novembre 1995 et ayant opté pour la Série 1 détient maintenant 2 912 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 3,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 1. Depuis 2016, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre brochure descriptive simplifiée.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat
Frais de rachat différés (5 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez racheter vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre brochure descriptive simplifiée.

RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,81 %

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (5 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Renseignements financiers au 31 décembre 2025

Bref aperçu

Date de création :

Fonds : 20 novembre 1995

Série 1 : 20 novembre 1995

Valeur totale (en milliers) :

Série 1 : 1 136

Valeur liquidative par Part :

Série 1 : 11,30

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :

Série 1 : 100

Ratio des frais du fonds (RFF) :

Série 1 : 3,87 %

Gestionnaire de portefeuille :

MFS Gestion de placements

Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :

23,8 %

Dépôt minimal :

500 \$

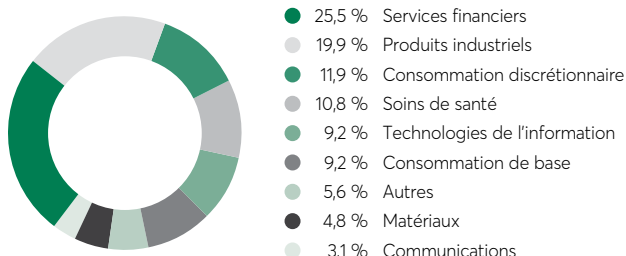
Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions internationales MFS II. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises d'Europe et d'Extrême-Orient.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	%
Roche Holding AG	2,8 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company	2,7 %
Air Liquide	2,5 %
Hitachi	2,5 %
Schneider Electric	2,4 %
Compagnie Financière Richemont	2,2 %
Novartis	2,2 %
SAP SE	2,1 %
Rolls-Royce Holdings	2,1 %
Ryanair Holdings, C.A.A.E.	2,0 %
TOTAL	23,5 %

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 77

Répartition des placements au 31 décembre 2025



Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 1, après déduction du RFF.

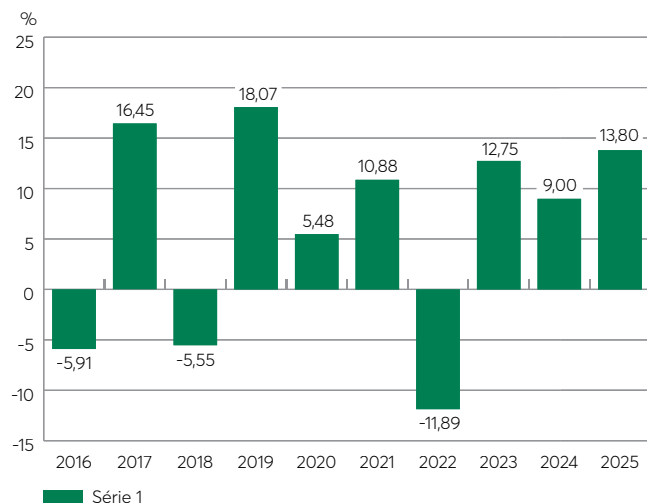
Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 \$ dans le fonds le 20 novembre 1995 et ayant opté pour la Série 1 détient maintenant 2 260 \$. Cela correspond à un rendement moyen de 2,7 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 1. Depuis 2016, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé
--------	-----------------	---------------	----------------	-------

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFF comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre brochure descriptive simplifiée.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	<ul style="list-style-type: none">Vous choisissez le taux avec votre conseiller.Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute.Il n'y a aucuns frais de rachat
Frais de rachat différés (5 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,5 % Moins de 2 ans 5,0 % Moins de 3 ans 4,5 % Moins de 4 ans 4,0 % Moins de 5 ans 3,5 % 5 ans ou plus 0,0 %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %.Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière.Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées.Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat.Vous pouvez racheter vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFF comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre brochure descriptive simplifiée.

RFF (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,87 %

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'ils vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (5 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au [couvert](#) du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

Desjardins, un nom qui inspire confiance !

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et l'une des institutions financières les mieux capitalisées au pays.

Il jouit d'excellentes cotes de crédit comparables à celles de plusieurs grandes banques canadiennes et même internationales. Cela lui vaut notamment d'être reconnu parmi les institutions financières les plus solides dans le monde selon le magazine *The Banker*.

desjardinsassurancevie.com



La brochure descriptive simplifiée contient des renseignements importants sur les caractéristiques du Régime Millénia III et les Fonds de placement garanti DSF. De plus, il comprend des termes définis. Nous vous conseillons de lire ce document attentivement.

Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Millénia III et Fonds de placement garanti DSF sont des marques de commerce déposées de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Desjardins Assurances et son logo sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.